

TRAVERSEE DU JURA FRANCO-SUISSE

Mont Tendre - Crêt de la Neige
Randonnée itinérante accompagnée
6 jours / 5 nuits / 5,5 jours de marche



Ce raid se déroule sur les crêtes du Jura qui dominant le lac Léman et offrent des panoramas exceptionnels sur l'ensemble des Alpes, de l'Oberland bernois à l'Oisans.

Le portage des bagages est assuré par un véhicule d'étape en étape, chaque soir nous nous arrêtons dans un hôtel ou un gîte chaleureux. Il s'agit donc d'une traversée confortable !

Le Haut Jura est un pays de traditions : l'agriculture de montagne qui permet d'entretenir un paysage ouvert et varié, l'exploitation de la forêt, le travail du bois et, dans les villages nichés au fond des combes, plusieurs métiers de précision que les anciens effectuaient à domicile pendant les longs hivers. Au gré des lieux et des histoires votre guide vous raconte cet artisanat, devenu petite industrie.

Le Haut Jura est également un Parc Naturel Régional, nous prendrons donc le temps d'apprécier le charme indescriptible de ses paysages : combes secrètes, crêts dominant la forêt, lacs gelés, hameaux dispersés, et les paysages de "près bois". Tout en faisant notre trace nous apprendrons à reconnaître celles du renard, du lièvre, de l'écureuil ou du chamois en espérant une rencontre furtive et magique avec l'un ou l'autre ! ...

PROGRAMME

Jour 01 : Le Brassus – Col du Marchairuz (Suisse)

Accueil et transfert au point de départ.

Courte marche pour rejoindre une cabane isolée, pique-nique. Puis une magnifique randonnée sur les crêtes du **Mt Tendre** (1679 m) : la vue porte loin et permet d'observer **les Alpes bernoises et valaisannes** d'un côté et la vallée de Joux, berceau de la **fine horlogerie suisse**, de l'autre. Nuit au col du Marchairuz (1447 m).

Dénivelée : + 350 m / - 50 m

Longueur : 5 kms

Horaire : 3 h 00 mn

Jour 02 : Les Crêtes du Mont Tendre (Suisse)

Vue sur les alpes de l'oberland au Mont blanc et le lac Léman depuis le sommet des Monts de Bière (1530m), visite d'une ancienne fruitière d'altitude et de son « tuyé », toboggans dans les canyons du Cunay. Ascension du Grand Cunay (1567 m).

Deuxième nuit au Marchairuz.

Dénivelée : + 450 m / - 450 m

Longueur : 9 kms

Horaire : 5 h 00 mn

Jour 03 : Col du Marchairuz - Bois d'Amont (France)

Nous faisons la trace au cœur du Parc Naturel Vaudois dans **la combe des Amburnex** pour rejoindre Bois d'Amont, **capitale de la boîte en bois**. Majestueuses forêts d'épicéas et histoires de frontières sont au programme de cette journée.

Transfert en navette à Prémanon (30 mn).

Dénivelée : + 300 m / - 650 m

Longueur : 13 kms

Horaire : 6 h 00 mn

Jour 04 : La Dôle (France et Suisse)

Transfert avec un petit train suisse (10 mn). **Nous flirtons avec la frontière pour guetter les chamois** et atteindre le sommet de la Dôle (1677 m). Un parcours sauvage au pied de la face sud de la Dôle, royaume des Chamois. Puis montée progressive, à travers de superbes **petits vallons**, jusqu'au sommet. Panorama sur **les Alpes Valaisannes et le massif du Mont-Blanc**.

Retour au même hébergement.

Dénivelée : + 750 m / - 800 m

Longueur : 15 kms

Horaire : 6 h 30 mn

Jour 05 : Le Manon – Lelex (France)

Transfert au Manon (20 mn). Une étape typique, à travers **les paysages de "prés bois"** qui fond le charme du massif. Encore une journée sans croiser grand monde ! Nous traversons les « Hautes Combes », au cœur du **Parc Naturel du Haut Jura**, au pays des **Lapidaires**. Descente sur Lelex.

Dénivelée : + 250 m / - 720 m

Longueur : 12 kms

Horaire : 5 h 30 mn

Jour 06 : Le Crêt de la Neige (France)

L'apothéose avec l'ascension du **Crêt de la Neige** (1717 m), le point culminant du Jura. Approche en télécabine. Puis il s'agit de trouver la ligne de faiblesse dans les contreforts de la **haute chaîne du Jura**. Pour déboucher sur la crête qui **domine Genève et son lac**. Au sommet il est surprenant de découvrir un relief particulier avec un canyon creusé dans le calcaire !

Dénivelée : + 400 m / - 400 m

Longueur : 7 kms

Horaire : 4 h 30

Fin du séjour vers 15h30 à Lelex, départ du bus pour la gare TGV de Bellegarde à 15h40.

(ATTENTION ! les Samedis 25/01 – 01/02 – 15/03/25 pas de bus mais un taxi - voir rubrique "dispersion")

ENNEIGEMENT

La randonnée hivernale est en pleine mutation ! On peut toujours parler de randonnée à raquettes mais il est peu probable que vous les gardiez au pied toute la semaine ! Certaines étapes sont en général bien enneigées et nécessitent les raquettes pour progresser, mais d'autres sont très souvent déneigées car trop bien exposées, nous marcherons alors à pied.

Nous sommes avant tout des randonneurs donc si la neige est absente nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Vous venez en Voiture : rendez vous Lundi à 11h30, devant la gare CFF du Brassus (Suisse) en tenue de randonneur avec votre gourde ou thermos pleine.

Sur place votre accompagnateur vous accueille et assure le transfert de 10 mn en minibus jusqu'au départ de la randonnée. Les personnes venant en voiture laissent leur voiture à la gare du Brassus. Parking gratuit.

Vous venez en Train : rendez vous Lundi à 11h00, devant la gare TGV de Vallorbe (Suisse) en tenue de randonneur avec votre gourde ou thermos pleine.

Sur place notre partenaire taxi vous accueille et assure le transfert de 30 mn en minibus jusqu'au départ de la randonnée où vous retrouverez votre accompagnateur et les autres participants.

Accès voiture :

Venant d'une grande moitié nord de la France : L'autoroute A39 jusqu'à Poligny (sortie 7), puis la N5 en direction de Champagnole, St Laurent en Grandvaux, Morez et les Rousses. En arrivant aux Rousses, prendre à gauche pour rentrer dans le centre du village et passer devant la poste. Un peu plus loin tourner à gauche en direction de Bois d'Amont. La route longe le val de l'Orbe. Traverser le village de Bois d'Amont (4 km) et passer la frontière, encore 4 km et vous êtes au Brassus.

Venant du sud-est de la France : prendre l'autoroute A40 puis A404 jusqu'à Oyonnax. Au bout de l'autoroute, poursuivre sur la D31 jusqu'à Dortan, puis sur la D436, traverser St Claude et continuer en direction de Geneve. 3 km après le village de Septmoncel quitter la D436 pour emprunter sur la gauche la D25 qui passe à Lamoura et rejoint Les Rousses. Juste avant d'arriver aux Rousses (500 m après avoir rejoint la route de Geneve), tourner à droite en direction de Bois d'Amont. La route longe le val de l'Orbe. Traverser le village de Bois d'Amont (4 km) et passer la frontière, encore 4 km et vous êtes au Brassus.

La gare du Brassus est indiquée sur la gauche après le rond point.

Accès train : gare TGV de Vallorbe, située sur la ligne Paris-Lausanne.

Horaires à vérifier sur www.sbb.ch/fr

Paris gare de Lyon 07h57 – Vallorbe 10h57

Accès avion : aéroport de Genève-Cointrin, puis train pour la gare CFF de la Cure. Nous prévenir à la réservation.

DISPERSION

Le Samedi à 15h50 à Lelex,

Retour voiture : Samedi vers 16h30 ou 17h00 au Brassus.

Si vous avez laissé votre voiture au départ : transfert retour sur le Brassus,

Retour train : les Samedis 04/01 - 08, 15 et 22/02 – 01 et 08/03/2025 : un bus part de Lelex et vous dépose à 16h45 en gare TGV de Bellegarde. Coût du bus Lelex-Bellegarde : environ 6 € à régler sur place.

Les Samedis 25/01 – 01/02 – 15/03/25 : le dernier bus est à 13h50, ce qui ne nous permet pas de faire l'ascension du Crêt de la Neige, nous affréterons donc un taxi dont le coût sera à partager entre les voyageurs. Tarifs indicatifs : 75 € pour un véhicule 4 places (environ 20 à 30 €/personne).

Bellegarde 17h00– Paris gare de Lyon 19h49

Bellegarde 17h00 - Bruxelles 23h17 (via Paris gare de Lyon et Paris gare du Nord)

Bellegarde 19h07– Paris gare de Lyon 21h49

Retour avion : Le samedi nous pouvons vous déposer à la gare de La Cure vers 16h15 - 16h30 ou un train vous conduira directement à l'aéroport de Genève-Cointrin. Horaires sur www.cff.ch.

Hébergements avant ou après la randonnée :

Au Brassus :

- Hôtel de la Lande *** tel. 0041 21 845 44 41

A Bellegarde :

- Hôtel HERMANCE ** tel. 04 50 56 28 04

- Hôtel le TOURING ** tel. 04 50 56 08 08

- Hôtel Restaurant la BELLE EPOQUE *** tel. 04 50 48 14 46

NIVEAU

Pour marcheurs sportifs.

Randonneur niveau 2 à 3 sur une échelle de 5.

Accessible aux randonneurs réguliers qui n'ont jamais pratiqué la raquette à neige. Itinéraire vallonné avec des dénivelées de 550 m de moyenne.

Dénivelée moyenne : 550 m

Maximum : 750 m

Longueur moyenne : 11,5 km

Maximum : 15 km

Horaire moyen : 5 h 30 mn

Maximum : 6 h 30 mn

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Les euros sont acceptés à peu près partout en Suisse.

Une assurance assistance-rapatriement est indispensable car les secours sont facturés très chers en Suisse.

HEBERGEMENT

Lundi et mardi soir : Hôtel au col du Marchairuz, Chambres de 6 personnes dans un hôtel, wc et douche en commun

Mercredi et jeudi soir : Gîte à Prémanon, chambre collective (6 ou 10 personnes) dans une auberge chaleureuse, sanitaires communs.

Vendredi soir : Gîte d'étape à Lelex, chambres de 3 à 5 personnes, sanitaires communs.

Repas : Pension Complète.

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales : « boîte chaude », röstis, saucisses ... tout en conservant des menus variés et équilibrés (nous y veillons au fil de la semaine).
Les petits déjeuners sont adaptés à la pratique de la randonnée.
Les pique-niques sont copieux et accompagnés d'une boisson chaude. Si la température est basse, votre accompagnateur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi.

Pour le premier pique nique, il est apprécié que chacun des participants apporte une des spécialités de sa région d'origine, afin de commencer la randonnée par des échanges culturels fructueux.

TRANSFERTS INTERNE

Jour 1 : minibus du point de RdV au départ de la randonnée.

Jour 5 : minibus jusqu'au départ de la randonnée.

Jour 6 : minibus jusqu'au Brassus pour les personnes ayant laissé leur voiture

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule. **Vos bagages seront disponibles tous les soirs.**

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids **ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc...) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 –10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc... Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Nathalie, Yoann ou François, Accompagnateurs en Montagne Jurassiens, spécialistes de la randonnée hivernale, signataire de la charte de qualité France Raquette.

MATERIEL FOURNI

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.

- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette
- Crème solaire + écran labial.
- Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- 1 drap sac + 1 taie d'oreiller
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates du lundi au samedi	Prix par personne
du 30 déc. au 04 janvier 2025	895 € *
du 20 au 25 janvier 2025	815 €
du 27 janv. au 01 février 2025	815 €
du 03 au 08 février 2025	855 €
du 10 au 15 février 2025	855 €
du 17 au 22 février 2025	855 €
du 24 fév. au 01 mars 2025	855 €
du 03 au 08 mars 2025	855 €
du 10 au 15 mars 2025	815 €

* inclus le supplément réveillon.

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le portage des bagages
- le prêt des raquettes et des bâtons
- les transferts prévus au programme

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le moyen de transport pour se rendre au lieu de rendez vous
- Le bus ou taxi pour la gare de Bellegarde
- Les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption de séjour

ATTENTION : LES SECOURS EN MONTAGNE EN SUISSE SONT PAYANTS. ETES VOUS SURS D'ETRE BIEN COUVERTS POUR LES FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS EN MONTAGNE PAR VOTRE ASSURANCE ?

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA REGION

Séjour au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Situé au sud de la région de Franche-comté, l'itinéraire offre des vues intéressantes sur 360°, mais on préférera s'attarder sur les Alpes que l'on découvre à l'Est et au Sud, depuis l'Eiger, jusqu'aux Ecrins. On voit parfois le Mont Pila au sud-ouest !

L'itinéraire suit la crête sommitale du massif du Jura du Nord au Sud.

Côté Jura (N-Ouest) il s'agit d'une succession de plateau qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour desquels l'homme a défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Côté Léman (S-Est), le Jura plonge plus ou moins brutalement sur la vallée du Rhône, occupée à cet endroit par un vaste lac !

Sur les crêtes le relief est vallonné et une végétation résiste sous forme de Bonzaï ! Quelques falaises sur la partie Sud de l'itinéraire offre une ambiance plus « alpine ».

Sur le dernier plateau, où nous dormons 5 soirs sur 6, les villages sont nichés au creux de combes dans lesquels on trouve de petits lacs gelés, une végétation de tourbière (bouleaux) qui donne un aspect nordique.

BIBLIOGRAPHIE

- « Le Jura au Cœur » - Jacques Besson - Editions Gap
- « Jura, Montagne en partage » - Gérard Benoit à la Guillaume – Editions Olizane

CARTOGRAPHIE

Les cartes couvrant le secteur que nous allons traverser sont : Suisse 1/25000 "Vallée de Joux" et France IGN Top 25 n° 3327 ET et 3328 OT (+ la carte 3426 OT si vous ne trouvez pas la carte Suisse).

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou www.sncf-connect.com

CFF : trains suisses www.sbb.ch/fr

Co-voiturage : www.blablacar.fr

Parc Naturel du Haut Jura : www.parc-haut-jura.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex